

Synthèse journée nationale relative aux équipements sportifs :
« Les équipements sportifs de demain, du diagnostic aux solutions »
Jeudi 22 mai 2025 - Complexe sportif Géo André

Introduction de la journée

Marie BARSACQ - Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative

La ministre a souhaité rappeler que cette journée constitue un **véritable bilan**, notamment après les Jeux Olympiques et Paralympiques qui ont été un accélérateur pour mettre les équipements sportifs au cœur des politiques publiques.

Depuis 2022, L'Etat a investi plus d'1 milliard d'euros dans les équipements sportifs à travers : les dotations de soutien à l'investissement des collectivités (DETR, DSIL, etc.), les 2 plans 5 000 équipements de l'Agence Nationale du Sport (ANS) et les équipements sportifs construits ou rénovés pour Paris 2024.

Marie Barsacq a ensuite souligné les différents chantiers autour de la thématique des équipements sportifs. Le premier concerne **l'utilisation des équipements sportifs** existants, en particulier les équipements sportifs scolaires : aujourd'hui, seuls 5000 équipements sportifs scolaires sont déclarés ouverts aux clubs, sur les 28 000 recensés.

Un autre grand chantier se rapporte au **vieillessement du parc d'équipements**. Les piscines en sont un exemple particulièrement frappant : 50% des piscines ont été construites avant 1980 et sont extrêmement énergivore. L'objectif est désormais clair : rénover les équipements sportifs en intégrant les exigences environnementales. Le plan 5000 équipements de l'ANS contribue d'ailleurs à cette dynamique, en prévoyant que les fonds destinés aux équipements structurants puissent également financer des rénovations.

Le troisième enjeu majeur porte sur **l'évolution des pratiques sportives**. Les loisirs sportifs marchands (les salles privées, l'escalade ou le padel par exemple) sont en plein essor, tout comme les sports de nature (course à pied, marche, trail). Dans ce contexte, il **devient indispensable d'investir les espaces urbains et les milieux naturels** pour permettre un plus large accès à la pratique sportive. L'ouverture cet été de cinq sites de baignade dans la Seine et la Marne en est une réponse concrète.

La ministre a par la suite abordé **l'aspect budgétaire**, en soulignant le rôle essentiel de l'État pour accompagner les collectivités territoriales dans la conception d'équipements sobres. Les équipements sportifs peuvent aussi devenir des équipements multi-usages, des pôles d'attractivité territoriale qui permettent de favoriser l'investissement d'acteurs privés. Selon la ministre, il est également nécessaire de **repenser les modèles de financement**, en s'appuyant notamment sur des prêts ou, des offres telles que celles de la Banque des Territoires au sein de la Caisse des Dépôts, destinées aux collectivités locales.

En conclusion, il est fondamental de **repenser la politique publique et la gouvernance du sport**. L'action de l'État dans ce domaine doit désormais être celle d'un **État stratège**, capable de définir des politiques prioritaires à long terme, qui répond au besoin des territoires, et plus proche d'eux.

Cette journée dédiée aux Équipements Sportifs devient ainsi le fer de lance d'une réflexion approfondie sur l'évolution des politiques publiques sportives et des équipements pour les prochaines années.

1^e Partie : État des lieux des équipements

Rémi DHALLUIN - Coordinateur National de la base Data ES au PRNSI

Présentation de l'outil **DATA ES** qui recense **plus de 330 000 équipements sportifs en France métropolitaine et en outre-mer**. Plusieurs chiffres ont été évoqués lors de son intervention : sur 27 602 équipements sportifs scolaires, **seuls 4 597 sont ouverts aux clubs sportifs**, 80 % des équipements sont connectés au Référentiel National des Bâtiments, et **51 % sont adaptés à l'accueil de personnes en situation de handicap moteur**. Rémi Dhalluin a aussi pris en exemple les bassins de la Nouvelle-Aquitaine, dont l'âge médian remonte à 1990.

La connaissance des équipements présents sur le territoire national est essentielle pour repérer les disparités territoriales et ainsi mieux orienter la réflexion sur l'aménagement du territoire.

Nathalie HENAFF – Directrice associée d'Olbia CONSEIL

Olbia Conseil mène actuellement, aux côtés du CDES et de Média Filière, une étude sur le taux d'occupation des équipements sportifs. Les premiers résultats de cette étude, sur la base de 2000 équipements à créneaux de réservation en zone urbaine, affichent un **taux d'occupation de 72 % pour les gymnases** et de **51 % pour les terrains de grands jeux**. En ce qui concerne les équipements sportifs en accès libre le top 3 en termes de fréquentation sont le skate-park, le pumptrack et l'aire de fitness. Il est à noter que les résultats de cette étude sont très différents d'un territoire à un autre mais aussi selon les jours de la semaine. Enfin, l'étude révèle un **pourcentage élevé de créneaux non utilisés dans les gymnases scolaires**, ainsi que des carences en équipements (gymnases et terrains de grands jeux) dans certains établissements scolaires.

Guillaume SCHWAB et Valentin SEICHEPINE – ANS

Le plan « 5000 terrains de sport » et le plan « 5000 équipements sportifs – Génération 2024 » lancé en 2023 dans la continuité du premier, ont permis de résorber une partie des carences évoquées par Nathalie Henaff précédemment. Ainsi, c'est **plus de 8500 équipements qui ont été financés en 3 ans**. Ce plan a également favorisé l'émergence de nouvelles pratiques grâce à la construction d'équipements innovants comme des tables de teqball, des terrains d'Air Badminton, ou encore des modules de parkour. Pour évaluer l'impact de ce plan une enquête a été réalisée par l'ANS afin d'identifier les stratégies à mettre en place pour améliorer l'augmentation de l'utilisation des équipements sportifs.

Chantal de VITRY – ALARDET BPCE - Directrice programme sport et santé du groupe BPCE

Le Groupe BPCE a mené une étude pour mieux identifier les propriétaires des équipements sportifs. Il en ressort que **les collectivités locales restent les premiers financeurs publics du sport**, bien que la part des acteurs privés ait nettement progressé ces dernières années.

D'autre part, il existe des disparités importantes en termes de dépenses sportives, par exemple les dépenses sont très élevées dans les territoires alpins et dans les territoires de tourisme sportif.

2^e partie : Etat des lieux des attentes

Augustin VICARD - INJEP / Pierre DEPETRIS - FFBB / Jean Marie DERUY - Directeur des Sports de la ville Roubaix

Le Baromètre national des pratiques sportives met en évidence une demande croissante en matière de sport. Cette hausse s'explique notamment par l'évolution socioprofessionnelle, avec une augmentation des cadres et professions intermédiaires, plus sensibles aux enjeux de bien-être et plus exposés à la sédentarité. Cette évolution influe directement sur les besoins en équipements sportifs : par exemple, **les salles privées attirent aujourd'hui environ 1 adulte sur 10**, en quête de souplesse et de pratique « quand je veux ».

Dans la ville de Roubaix, le sport est un enjeu fort malgré un contexte budgétaire contraint. Avec 80 000 habitants et une majorité en quartiers prioritaires, la ville dispose de deux fois moins d'équipements sportifs par habitant que la moyenne nationale. La priorité est donc de **proposer à la fois plus d'équipements pour les clubs, et davantage d'espaces pour la pratique libre**. C'est pourquoi, les plateaux sportifs simples sont systématiquement **transformés en espaces multi-activités**. Ainsi, une même infrastructure peut accueillir, par exemple, une salle d'escalade, de handball et de danse, permettant à trois publics différents de pratiquer simultanément leurs activités dans un même lieu.

Roubaix mise sur la mutualisation des équipements existants, en utilisant les écoles, collèges et lycées qui est l'une des solutions permettant de proposer des équipements sportifs. La ville favorise aussi le sport de proximité, facilement accessible, comme les city-stades ou les terrains de basket 3x3, implantés au cœur des quartiers. L'objectif est d'ouvrir la pratique sportive à tous les publics, au même moment et dans les mêmes lieux, pour favoriser le mélange intergénérationnel.

D'ailleurs, le plan INFRA mis en place par la FFBB, en appui avec le Plan 5000 équipements a contribué à **créer ou rénover plus de 600 espaces de pratique**. Ces plans constituent une réponse face à l'engouement du basketball.

Enfin, le **design actif** se développe de plus en plus au sein des villes pour accompagner une logique de santé au quotidien.

Cécile NICOL – Déléguée régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports d'Ile-de-France

Le manque d'équipements sportifs sur nos territoires confère un nouveau rôle à l'État, qui ne peut plus seulement se cantonner à une logique de gestion, mais doit adopter une véritable vision stratégique. Dans cette optique, **l'État cherche alors à mieux comprendre les besoins afin de définir les priorités de financement par département**. Il s'attache aussi à identifier les établissements scolaires pouvant faire l'objet d'une mutualisation des équipements. Ce nouveau rôle se met en place progressivement, avec comme objectif, à court-moyen terme, de développer le nombre de conventions passées entre établissements scolaires et associations sportives.

3^e Partie : Mieux utiliser l'existant

Carsten COUCHOURON – Directeur du sportlab Copenhagen

Le Danemark est un modèle d'inspiration en matière d'équipements sportifs. La ville a pour objectif de maximiser l'accessibilité aux équipements sportifs, en atteste par exemple la baignade dans le grand canal de Copenhague, des kayaks et des stand-up paddles disponibles en libre-service. La ville a aussi été repensée pour favoriser la pratique sportive : Copenhill, une centrale d'incinération, sert aussi de piste de ski et de mur d'escalade pour les danois. De même, sur le toit d'un parking situé au nord de

Copenhague, on trouve des espaces dédiés aux activités sportives, comprenant des zones de fitness et des aires de jeux.

Enfin, le Danemark pour remédier au manque d'équipements sportifs pratique **l'OpenSchool et l'OpenClub, les écoles sont ouvertes aux citoyens et inversement les clubs sont ouverts aux écoles.**

Sophie ROULLE – Conseillère technique Héritage des Jeux auprès de la DGESCO

L'ouverture des équipements sportifs scolaires est cours d'expérimentation en France. Des exemples illustrent les résultats positifs de cette ouverture comme la ville de Liévin qui travaille énormément sur la mutualisation des installations entre les établissements scolaires et d'enseignement supérieur et les associations et clubs sportifs.

Toutefois, des freins subsistent à cette ouverture, en particulier, l'accès autonome à ces équipements ainsi que la question de l'entretien. C'est pourquoi **le ministère de Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, aux côtés du Ministère l'Education Nationale et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ont lancé une expérimentation dans un certain nombre d'académies concernant l'ouverture des équipements sportifs scolaires.**

Benjamin BILLET – CREPS Auvergne Rhône-Alpes / Pôle Ressources National Sports de nature

Le sport de nature est aujourd'hui la première activité physique pratiquée puisque **près de 40% de la population en Europe la pratique.** Contrairement aux idées reçues, le développement d'infrastructures en plein air est essentiel pour soutenir cette pratique, des infrastructures devant être diversifiées pour une pratique la plus adaptée possible. Cependant, ces équipements doivent impérativement respecter l'environnement, préserver la biodiversité et limiter leur empreinte carbone.

Sébastien SAUVAGE - Responsable de la piscine municipale de Villeneuve la Garenne / Amandine RICHAUD-CRAMBES - Ingénieure à l'ADEME

Aujourd'hui, la rénovation des équipements sportifs vétustes et consommateurs d'énergie est en accord avec les enjeux actuels. La rénovation de la piscine de Villeneuve la Garenne, datant de 1971, en est un parfait exemple. Après sa rénovation, cette piscine est devenue plus sobre sur les plans énergétique et économique : **la consommation d'électricité a diminué de 30 %**, la chaufferie est désormais automatisée, et le système de traitement de l'eau a été optimisé en passant de six filtres à sable à trois filtres à perlite.

Favoriser la réhabilitation plutôt que de construire neuf permet de minimiser les dépenses mais aussi de maintenir des équipements sportifs en centre-ville et de conserver le patrimoine architectural. La réhabilitation de la piscine de Puget a permis **d'économiser 7 millions d'euros par rapport à la construction d'une piscine neuve.**

4^e Partie : Construire les équipements de demain : mieux construire et gérer

Raphaël BLANCHARD – adjoint au Maire de Reims / Vice-Président de l'ANDE.

L'ANDES travaille sur le **Gymnase 3S** : créer un gymnase qui répond aux nouveaux enjeux importants : optimisation d'usage scolaire et non-scolaire, optimisation énergétique et optimisation pour tous les publics. Le Gymnase 3S est une commande publique nationale pour créer des équipements à moindre couts pour les collectivités.

La ville de Reims est un exemple pour la programmation de nouveaux équipements. Tout d'abord un état des lieux du patrimoine et de la collectivité a été fait en 2021, suivi de l'élaboration d'un schéma directeur validé début 2023. La stratégie a permis de **rénover les équipements vétustes** (9 gymnases, 5 piscines, 2 pôles multi-activités) et de **créer de nouveaux pôles** (tennis, padel, patinoire). Les choix ont été guidés par les besoins des clubs, des scolaires et l'émergence de nouvelles pratiques sportives.

Avec Nicolas CHABANNE – Président du Cabinet Chabanne architecte / Samuel GUILLERMARD - Dirigeant SMC2 / François-Emmanuel VIGNEAU - Concepteur des espaces multisports et multi-terrains PITCH'ONE & Président de SPORT ESPACES INNOVATION SAS

La construction d'équipements sportifs repose aujourd'hui sur une logique de rationalisation et d'optimisation de leur exploitation. En France, les nouveaux équipements sont pensés avec des caractéristiques spécifiques : ils sont couverts, modulables pour favoriser la pratique multi-activités, et accessibles via des plateformes de réservation. Le premier équipement PITCH'ONE a été créé en 2019 à Roanne. Il propose plusieurs espaces pouvant être utilisés simultanément, permettant ainsi aux familles et aux plus jeunes de profiter pleinement du lieu. À ce jour, on compte **42 équipements de ce type répartis en France et dans les territoires d'outre-mer**.

Par ailleurs, l'équipement sportif de demain doit **intégrer pleinement les enjeux environnementaux et économiques**. Il doit associer espaces publics et activités privées afin d'assurer une certaine rentabilité. C'est le cas, par exemple, de la Cité des Sports d'Issy-les-Moulineaux, qui réunit en un même lieu des usages à la fois publics et privés. On retrouve là-bas des salles de sport, des restaurants, des amphithéâtres.

David LAZARUS – Maire de Chambly & Co-président de l'Association des Maires de France / Bastien CHAMPION - Directeur du développement des prêts au secteur public local de la Banque des territoires / Matthieu BRIOL - Directeur du développement du groupe UCPA

Les modèles de financement européens peuvent constituer une source d'inspiration. En effet, dans plusieurs pays, de nombreux clubs sportifs sont propriétaires de leurs équipements et ne dépendent donc pas des subventions publiques. Par exemple, en Allemagne, en Finlande et en Pologne, les clubs de badminton pratiquent des cotisations plus élevées, ce qui leur permet de compenser en partie l'absence ou la faiblesse des subventions.

La Banque des territoires, au sein de la Caisse des Dépôts, joue un rôle clé dans le financement des équipements sportifs, **en 2024 c'est 180 Millions de prêts qui ont été accordés, avec des conditions très avantageuses pour les collectivités**. Elle a par exemple participé au financement de la construction du centre sportif d'excellence du Ramier ou à Montauban avec un prêt vert de 7 M€ sur 50 ans.

Constant CAPRON – Responsable partenariats sport culture et tourisme de Paris & Co, l'agence d'innovation de Paris et de la Métropole.

Plusieurs solutions numériques facilitent aujourd'hui la gestion, la réservation des installations sportives, ainsi que l'encadrement des activités. Parmi elles, on peut citer Bsport, Equip, Sportigo. Ces outils **renforcent l'autonomie des équipements** et simplifient la vie des usagers et gestionnaires.

Un autre axe d'innovation concerne l'adaptation des espaces sportifs. Par exemple, à l'Université d'Oxford, des **surfaces modulables** permettent d'aménager facilement les terrains en fonction du sport pratiqué, favorisant ainsi la polyvalence et l'usage optimal des installations.

Conclusion de la journée

Fabienne BOURDAIS - Directrice des Sports

Fabienne Bourdais a d'abord mis en exergue la symbolique du lieu de l'accueil de l'événement, le complexe sportif Géo André, un équipement exploité par un club omnisports accueillant des pratiques de tous âges et de tous niveaux.

La Directrice des sports a ensuite relevé la grande complexité du sujet des équipements sportifs, qui repose sur la diversité des pratiques, la variété des types d'équipements et la multiplicité des besoins des usagers combinée et à une offre plurielle qui se diversifie.

Un véritable écosystème institutionnel se penche sur la question des équipements sportifs : **l'État, les collectivités territoriales et le mouvement sportif**. Mais, pour répondre aux nouveaux besoins et à l'évolution des pratiques, il est nécessaire d'élargir la réflexion à d'autres acteurs, notamment du **secteur privé**, ainsi que de s'ouvrir à de nouveaux modèles de financement, moins traditionnels.

Il s'agit également de croiser les politiques nationales de développement et de rénovation des équipements sportifs avec d'autres politiques publiques (santé, éducation, attractivité touristique), ce qui pousse à s'intéresser à des solutions innovantes, en s'appuyant notamment sur les avancées de la Sportech.

L'objectif principal est de maximiser le nombre de citoyens qui pratiquent une activité physique régulière. Pour cela, il faut **un environnement** propice à cette pratique, **un encadrement** favorisant la progression, et **une offre** soutenue par des structures adaptées.

Les enjeux sont multiples, qu'il s'agisse de :

- **la rénovation de lieux construits** il y a parfois un demi-siècle et mal adaptés notamment aux impératifs environnementaux et d'écoresponsabilité ;
- **l'exploitation raisonnée des lieux de pratique *outdoor*** en rappelant tout l'enjeu de l'inscription de la pratique sportive dans les infrastructures du quotidien des Français (mobilité active, design actif...)
- **la construction de nouveaux équipements** pour combler les disparités territoriales et rapprocher certains publics de la pratique

Pour conclure, la Directrice des Sports a évoqué le travail en cours avec la ministre sur l'élaboration d'une feuille de route stratégique autour des équipements sportifs, articulée autour de quatre axes principaux :

- **optimisation des équipements sous-utilisés**, en particulier dans un contexte économiquement très contraint
- **la gestion du parc vieillissant** en privilégiant la rénovation aux normes environnementales plutôt que la reconstruction
- **l'adaptation des équipements aux évolutions des pratiques**
- **le financement**, qui nécessite de repenser les modèles économiques et la gouvernance.